



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER D'ILLE ET VILAINE

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHÉRENTS N°3 - août 2012

Chers adhérents, le troisième numéro de la lettre aux adhérents rejoint la boîte mail de votre ordinateur ou de votre smartphone, ou tout simplement la traditionnelle boîte aux lettres, à un moment où la période des vacances s'achève, mais où, en contrepartie, se profile l'ouverture générale de la chasse et ses préparatifs.

Parmi ceux-ci, il en est un qui apparaît indispensable à tout chasseur de grand gibier qui se respecte : c'est la vérification du bon réglage de l'arme et de l'optique avant tout tir en situation ...afin d'éviter de cruelles déconvenues sur le terrain (cf. en ce sens, l'article de notre Vice-Président, Jacques Painvin : «*Recherche au sang : cas concret* ») !

C'est pourquoi, comme chaque année l'ADCGGIV a mis en place une journée de réglage (samedi 8 septembre 2012) dont vous découvrirez les modalités d'inscription et de fonctionnement, in fine.

Les activités de notre association en direction de nos adhérents et du grand public « chasseur » ont été nombreuses et variées :

- 12 Mai - Assemblée Générale Ordinaire et annuelle, et Assemblée Générale Extraordinaire en parallèle au colloque- exposition « Chevreuil ».
- 26 Mai - Session de réglages des armes et optiques s'adressant plus spécialement aux adhérents « tireurs d'été ».
- 22 Juin - Voyage en autocar spécial ADCGGIV, au Game Fair de Chambord.
- 23 Juin - Epreuve de Tir du Brevet Grand Gibier 2012.
- 30 Juin - Epreuve Théorique du BGG 2012.
- 8 Juillet - Tenue d'un stand à la fête de la Chasse du PERTRE
- 4 Août - Participation active au Colloque sur « La sécurité à la Chasse » initié par le Magasin Terres & Eaux avec le concours de l'ADCGGIV et de la FDC35.

Elles se poursuivent en cette période de reprise, préalable au démarrage véritable de la saison de chasse 2012-2013, avec une ouverture instituée désormais pour les départements du grand Ouest, le 3^e Dimanche de septembre, soit cette année, le 16 septembre :

- 1 Septembre > Session de révision du BGG 2012.
- 8 Septembre > Session complémentaire du BGG 2012
Séance de réglages des armes et optiques sur le stand de la FDC35 à St Symphorien.

A - VOYAGE AU GAME FAIR DE CHAMBORD

Le vendredi 22 juin à 7 heures du matin l'autocar affrété par l'ADCGGIV quittait RENNES (Centre ALMA) avec à son bord 53 passagers, pour se diriger vers CHAMBORD, permettant ainsi à nos adhérents mais aussi à ceux des ADCGG voisines (44, 56,29), comme à bon nombre de sympathisants, de rejoindre le GAME FAIR, après une montée en route du 54^e passager, administrateur de l'ADCGG de la Mayenne.

Après une mise en boîte numérique des participants, au débotté, à leur descente du car, effectuée par notre ami Jean-Claude MESLE, (photographe animalier et ...très exceptionnellement, ce jour là, d'humains), suivie d'une très rapide pause café, le car libéra sur le site du Game Fair, vers 11 h 30, 54 personnes avides de découvrir, sans bousculades, les multiples stands d'armuriers, d'équipementiers, d'artistes animaliers, d'associations spécialisées, de clubs de chiens de race, d'activités de tir sous toutes ses formes etc...



Les participants à ce voyage purent déambuler tranquillement au fil des allées, jusqu'à 17 h 30, heure du départ, l'affluence du premier des trois jours du Game Fair, étant comme prévu, très modérée et propice aux découvertes, dégustations en tous genres, achats, rencontres d'amis chasseurs, en toute quiétude.

La seule contrepartie négative était constituée par le nombre réduit d'animations et de présentations, contrairement aux journées du samedi et du dimanche.

Il s'agissait d'un choix délibéré de l'ADCGGIV, en parfaite connaissance de cet écueil, mais surtout forte des expériences malheureuses vécues par ses administrateurs, au fil des années, comme des différents jours de visites, que ce soit au salon de la Chasse de RAMBOUILLET ou au Game Fair, avec le souvenir de bousculades inimaginables mais malheureusement bien réelles, en week-end.

Au retour, une enquête de satisfaction, fut soumise aux participants adultes (hors encadrement) soit 51 personnes, dont 13 couples permettant à l'arrivée à RENNES vers 22 heures, de disposer de l'avis de 50 personnes...une seule n'ayant pas restituée son questionnaire.

Après dépouillement de cette enquête, il s'avère tout d'abord que la satisfaction concernant le voyage (« *très, assez, un peu, pas du tout* ») est bien générale et s'exerce de manière très favorable puisque sur les 37 réponses, dont on dispose, 31 réponses représentant 43 personnes/50 se déclarent « très » satisfaites, **soit 86% de satisfaction maximale**, auxquelles s'ajoutent 6 réponses, représentant 7 personnes /50, se déclarant « assez » satisfaites.

L'on note par ailleurs que 30 personnes /50, soit **60% des participants découvrent le Game Fair pour la première fois**, et ce par le biais de l'ADCGGIV qui sur ce point a un rôle d'initiatrice et s'en félicite.

A la question du délai souhaité pour un nouveau voyage (année prochaine-2013- ou seulement ultérieurement, 2014...) il est répondu ainsi :

25 personnes sont repartantes dès 2013 et 25 autres personnes souhaitent revivre un tel voyage seulement en 2014, voire plus tard.

Pour la **préférence** à l'égard de la manifestation cynégétique (Salon de la Chasse de Rambouillet comme en 2010 et 2011 ou Game Fair de Chambord, 2012), la destination **du Game Fair de Chambord** est plébiscitée : 24 réponses « *pour* », représentant 35 personnes /50, soit **70%**, alors que Rambouillet n'obtient que 3 « *pour* », soit 4 personnes/50, soit 8%.

Il faut toutefois préciser que 2 questionnaires, représentant 3 personnes placent les deux destinations au même plan et que 5 enquêtes représentant 8 personnes ne se prononcent pas.

Quoiqu'il en soit ces résultats sont très encourageants pour notre association, qui pour la 3^e année consécutive transportait dans des conditions matérielles et financières appréciables, et dans une ambiance amicale, ses adhérents, ceux d'ADCGG voisines, et ses sympathisants, vers une manifestation « chasse » de caractère national : ils seront analysés pour envisager le renouvellement d'une telle opération, et ses modalités.

B - BREVET GRAND GIBIER 2012 :

TRÈS BONNE PARTICIPATION ET EXCELLENTS RESULTATS

Nous avons été en contact avec 28 personnes intéressées par le brevet grand gibier et nous avons commencé la formation en mars avec 20 candidats inscrits
Deux candidats ont interrompu la formation, l'un pour des raisons de santé, l'autre pour priorité aux études.

Trois autres candidats, accaparés par leurs activités professionnelles, et n'ayant pas réussi à assister à plusieurs journées de formation, n'ont pu se présenter aux épreuves officielles

Ce sont donc 15 candidats pour notre association qui se sont présentés aux épreuves théoriques et de tir.

Sept candidats ont obtenu la médaille d'or

Quatre candidats ont obtenu la médaille d'argent, plus un candidat qui a obtenu le premier degré, mais n'a pas passé les épreuves de tir, ayant un bras immobilisé.

Nous avons donc enregistré un taux de réussite dès la première session de 80%, ce qui est très supérieur au taux moyen national. (65 %)

Lors de cette session nous avons également accueilli 11 candidats des départements voisins: 2 d'entre eux ont obtenu la médaille d'or et 1 candidat la médaille d'argent.

Avec un taux de réussite de 27 %, visiblement ces candidats avaient un déficit de formation important.

Nous tenons à féliciter l'ensemble des candidats d'ILLE ET VILAINE, pour leur importante implication tout au long de ces épreuves.

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble des formateurs de cette promotion, sans lesquels nous ne pourrions organiser le brevet grand gibier.

Nous comptons sur la motivation de tous les adhérents de notre association, pour recruter de nouveaux candidats pour l'année 2013.

Guy BERGUE



C - Journée "Sécurité" à TERRES ET EAUX

Le samedi 4 août dernier, le magasin "TERRES ET EAUX" de la Mézière a organisé une journée thématique sur la SÉCURITÉ.

Un auditoire d'environ 50 Nemrods était rassemblé devant les intervenants.

Un technicien de la Fédération des Chasseurs d'Ille et Vilaine a ouvert les présentations en donnant et commentant les statistiques d'accidents pour la saison 2010/2011, les dernières à être officiellement données. Ont suivi, les projections de deux extraits de film, l'un sur les trajectoires et les risques de ricochets, l'autre sur les témoignages d'auteurs malheureux d'accidents.

Notre association a répondu présent à l'invitation de Julien Rodriguez, le responsable chasse du magasin, qu'un certain nombre d'entre nous côtoie avec plaisir sur leur territoire de chasse.

Le thème retenu est au centre des préoccupations des chasseurs de Grand Gibier, et nous sommes inquiets de la hausse du nombre d'accidents (sur la saison 2010/2011) après plusieurs années de décroissance (le nombre d'accidents et le nombre des victimes avaient été divisés par 2 en dix années 1999/2009).

L'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs ont en charge de sensibiliser les chasseurs aux règles de sécurité lors de cette prochaine saison 2012/2013.

Notre image auprès du grand public et donc notre avenir dépend de notre capacité à respecter et à faire respecter ces règles de SÉCURITÉ.

C'est dans ce cadre que notre association en la personne de son Président est intervenue en déroulant et commentant le module sécurité de notre Brevet Grand Gibier. L'auditoire y a été attentif et la matinée s'est terminée sur un échange questions/réponses très interactif.

L'après-midi était consacré à la présentation et au maniement des différents types d'armes ainsi qu'aux tirs sur le site de la FDC 35.



D - RECHERCHE AU SANG : Témoignage

- mardi 14 février :

Nous sommes deux amis qui affutons le chevreuil en cette fin d'après-midi. Coup de feu entre chien et loup. Que s'est-il passé ? Tir par mon ami d'un jeune brocard, à 120m environ sur une prairie. Pas de réaction particulière au tir, mais le chevreuil après s'être légèrement déplacé, a marqué un temps d'arrêt avant de fuir en direction d'un bosquet à 150m de l'anschuss, que le tireur a localisé avec précision (ce qui est remarquable sur cette grande prairie fauchée il y a plus de 6 mois). Aucun indice visible. La nuit tombe et nous décidons de reprendre la recherche le lendemain matin.

- mercredi 15 février :

Aussitôt après le lever du jour, le tireur localise quelques gouttes de sang à l'endroit du tir (ce qui n'est pas évident). Avec l'aide de son chien nous suivons la voie dans la prairie, puis dans le petit bosquet (nous mettons plus d'une heure pour parcourir 250m), les gouttes de sang sont régulières mais peu nombreuses. Indices sérieux par contre à la sortie du bosquet qui débouche sur une seconde prairie d'environ 7ha, avec en fond de tableau, à 250m env., un bois. Le chien prend la voie dans la prairie, mais semble la perdre progressivement. Là, il n'y a plus d'indices. Après quelques recherches infructueuses dans le bois, le tireur décide d'appeler un conducteur agréé. Comme toujours, celui-ci arrive rapidement et commence la recherche à l'anschuss (et non à la sortie du bosquet). A genoux, pour chercher les indices, il trouve des débris d'os et une molaire. Il remonte ensuite la voie dans la première prairie, le bosquet, la seconde prairie, puis rentre dans le bois et trouve une couchette où le chevreuil a peut-être passé la nuit compte-tenu de la quantité de sang observée. A partir de cet endroit la piste est pratiquement perdue et le chevreuil ne sera pas retrouvé.

ANALYSE :

1. Le contrôle du tir demande du temps et de la méthode: dans une herbe dense de 15cm de haut, on a plus de chance de repérer une molaire à genoux que debout. Ceci est très important, si la balle de mâchoire avait été identifiée dès le départ, la recherche aurait été organisée différemment, nous aurions immédiatement fait appel à un conducteur agréé.
2. La recherche aurait dû être arrêtée dès la sortie du bosquet, là où la piste a été rapidement perdue. Il est en effet possible que le chevreuil blessé ait été relevé de sa couche lorsque le tireur est entré dans le bois pour retrouver la voie.
3. La perte d'un animal sur balle de mâchoire est un échec cynégétique qui sanctionne un mauvais tir. Dans le cas présent, le tireur a, dès le lendemain, vérifié sa carabine et constaté que sa lunette était déréglée.

Dans le cas présent, une autre hypothèse était envisageable: le tireur étant posté dans une haie, sa balle aurait pu être déviée au départ pour avoir touché une brindille.

CONCLUSION :

Tout chasseur peut faire un mauvais tir. Pour éviter de perdre des gibiers qui connaîtront une fin misérable:

- s'entraîner au tir.
- vérifier régulièrement le réglage de son arme.
- affuter sur un poste ou il est possible de tirer dans de bonnes conditions;
- ne tirer que si l'on est sûr de son coup.
- contrôler soigneusement le tir si l'animal a fui.
- en cas de doute, et à plus forte raison de blessure, appeler un conducteur agréé et appliquer les règles édictées par l'UNUCR concernant la conduite à tenir après le tir.

Motivés, nous avons consacré près de 5 heures à cette recherche. C'est beaucoup de temps. Malheureusement, nous avons été trop vite sur la recherche d'indices au départ et nous n'avons pas vu qu'il s'agissait d'une balle de mâchoire.

"NOUS N'AVONS PAS ÉTÉ JUSQU'AU BOUT"

Cet échec nous servira de leçon.

Merci à Karl DESAIZE de nous avoir démontré, une fois de plus, que pour réussir une recherche il faut dès le départ la prendre par le "bon bout".

JP le 24 avril 2012



E - Quelques trucs et astuces en matière de réglage optique !

Voici quelques indications et conseils qui permettront à tout un chacun d'effectuer des vérifications et réglages de la lunette optique qui équipe sa carabine.

Ceci s'adresse plus spécifiquement aux lunettes de battue et d'approche et non aux autres systèmes de visée, style point rouge, bien que les choses soient applicables à ces derniers mais leur réglage peut s'avérer plus délicat !

Tout d'abord le montage de votre lunette qu'il soit fixe ou amovible doit être exempt du moindre jeu : la solidarisation entre la lunette et l'arme doit être parfaite et pérenne .Il est préférable que la visserie de ces montages soit sécurisée avec un produit frein filet, évitant ou limitant tout desserrage intempestif.

La première astuce facile à réaliser et ne nécessitant aucun matériel, consiste à faire une visée directe à travers le ou les canons et de regarder la coïncidence de visée via la lunette

Pour ce faire, il faut placer à environ une trentaine de mètre ou plus, une cible qui peut être un objet quelconque (boite de conserve, pierre, tache sur un tronc d'arbre) du moment que celui-ci se détache de son environnement. Pour une carabine à verrou, ôtez la culasse, pour un express, ouvrez l'arme, évidemment pour une arme semi automatique cela n'est pas applicable. Positionnez l'arme sur un support stable et calez la correctement (une veste, un pull peut vous y aider), effectuez la visée de l'objet en le centrant le mieux possible dans le ou les canons, il ne faut pas hésiter à s'éloigner de plusieurs dizaines de centimètres pour optimiser ce centrage. Ceci étant fait, l'arme devant se tenir d'elle-même calée dans cette position, il suffit de vérifier la visée à travers la lunette, bien entendu il doit y avoir correspondance !

Il va de soi que cela ne remplace pas un ciblage conventionnel, mais je pense que pour une lunette de battue, cette vérification peut suffire à se rassurer en cas de choc ou chute de l'arme ou dès que l'on a le moindre doute sur le réglage de son optique.

Par contre lorsqu'il s'agit de la mise en place d'une nouvelle lunette sur son arme, qu'elle soit destinée à la battue ou à l'approche, le procédé permet de dégrossir le réglage avant de lâcher une première balle sur cible et ainsi on pourra le faire d'emblée à une distance conséquente, 100 ou 150 mètres par exemple pour une lunette d'approche.

Voici donc venue l'heure du ciblage : il est possible de régler sa lunette avec seulement 2 balles et même une seule peut suffire dans l'absolu pour les plus moins fortunés ! Permettez-moi de plaisanter ! Pour ce faire, il faut se doter d'un minimum de matériel ; tout d'abord une cible, l'idéal étant la cible de réglage type RWS, mais à défaut vous pouvez la confectionner vous-même, une feuille blanche sur laquelle on noircira le centre d'un rond de 5cm de diamètre environ. Ensuite il est nécessaire d'avoir un chevalet pour caler l'arme et la maintenir rigoureusement. Le principe est simple ; il suffit de faire un tir (avec application il va de soi), puis de repérer l'impact de la balle sur la cible ; dans un second temps, vous effectuez une nouvelle visée au centre de la cible et vous calez parfaitement la carabine dans la position de cet alignement ; préalablement vous ôtez les caches tourelles de la lunette puis en agissant sur les molettes par clics successifs , vous ramenez la position du réticule à l'endroit exact de l'impact de votre tir initial : ceci fait, la correction est effectuée , votre lunette est réglée ! Il vaut mieux toutefois refaire un nouveau tir de confirmation car un coup de doigt insoupçonné peut tout remettre en cause surtout à longue distance.

Voilà donc quelques conseils et méthodes faciles qui permettront à quiconque de prendre en charge le réglage de sa lunette ou de lever le doute sur un dérèglement potentiel en cas de loupés récidivants ; il est tellement dommage de rater de belles occasions de tir, qui sont parfois trop rares, à cause d'une optique dérèglée alors que très rapidement on peut s'assurer de la précision de son arme ou améliorer celle-ci en quelques clics ! Ceci étant, il ne faut pas se priver non plus de faire du ciblage régulièrement, cela permet aussi de s'entraîner et d'acquérir une bonne maîtrise de son armement ; il faut bien sûr adopter la plus grande sécurité en la matière et privilégier l'entraînement dans un stand de tir qui reste l'endroit le plus adapté pour le ciblage et l'entraînement au tir !

Profitez des journées réglage proposées par l'ADCGGIV, elles ont pour objectif de vous faire démarrer votre saison de chasse en toute sérénité quant à votre armement.

Le réglage de la lunette sur l'arme

Lorsque le point d'impact s'écarte du point de mire, il est facile d'y remédier de façon précise par l'intermédiaire du réglage vertical ou latéral de la lunette.

A noter que le centre du réticule reste toujours au centre du champs de vision.

Ensuite :

a) *PF, PV*

Dévissez les capuchons filetés des tourelles de réglage vertical et latéral pour procéder au réglage du réticule.

b) *PV-S 6-24x50 P*

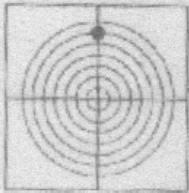
Pour procéder au réglage, il faut se servir des vis moletées des réglages vertical et latéral.

La correction de l'impact bas



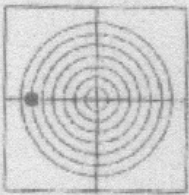
Tournez la vis moletée du réglage vertical dans le sens de la flèche H.

La correction de l'impact haut



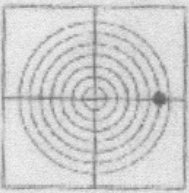
Tournez la vis moletée du réglage vertical dans le sens inverse de la flèche H.

La correction de l'impact à gauche



Tournez la vis moletée du réglage latéral dans le sens de la flèche R.

La correction de l'impact à droite



Tournez la vis moletée du réglage latéral dans le sens inverse de la flèche R.

Reportez-vous aux données techniques pour la correction du point d'impact par clic.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER D'ILLE ET VILAINE

le Président :
Jean-Michel MARTIN
9 Mail F. Mitterrand
35000 RENNES
06 73 62 78 14
jeanmichelmartin.rennes@orange.fr

Rennes le 20 août 2012

Madame, Monsieur, cher adhérent,

Nous vous proposons de nous retrouver **le samedi 8 septembre prochain** pour vérifier les réglages de vos armes, vos optiques, sur cible fixe, ainsi que vous entraîner sur sanglier courant. Cette journée se déroulera sur le stand de la **Fédération Des Chasseurs d'Ille et Vilaine, Beauregard à ST Symphorien / Hédé.**

Comme à l'habitude maintenant, pour une bonne organisation de cette journée, nous vous proposons 4 créneaux horaires, dans lesquels nous vous demandons de vous inscrire.

Également, chacun pourra régler deux armes (si vous avez un nombre supérieur d'armes à régler, contactez nous avant).

Dans l'attente de ce rendez-vous, je vous adresse, Madame, Monsieur, cher(e) adhérent(e), mes sincères salutations.

Jean-Michel Martin



**Inscription à la journée de réglages des armes et optiques
du samedi 8 septembre 2012
FDC 35 – Beauregard – St Symphorien / Hédé**

NOM, Prénom:.....

☎ maison: **02** ☎ portable: **06**.....

e-mail:.....@.....

9h00 > 10h30	<input type="checkbox"/>	10h30 > 12h00	<input type="checkbox"/>
14h00 > 15h30	<input type="checkbox"/>	15h30 > 17h00	<input type="checkbox"/>

**RETOUR DE VOTRE INSCRIPTION AVANT LE 1 septembre, SVP à
Guy BERGUE - 23 rue Jean XXIII – 35400 SAINT MALO
guy.bergue@orange.fr**